

LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC D'ARGENTEUIL – PGMR 2016-2020 **BILAN DES ACTIONS POUR L'ANNÉE 2022**

Le portrait du territoire

La MRC d'Argenteuil réunit neuf municipalités sur un territoire couvrant 1 339 km². Sa population totale permanente est évaluée à 36 018 habitants pour 2022, selon le décret de population no. 1831-2022 publié dans la Gazette officielle. Toutefois, sa démographie est grandement influencée par la population saisonnière qui peut dans certaines municipalités doubler durant la saison estivale, qui se prolonge de plus en plus. Selon les données du bilan de masse de 2022, la saison estivale attire plus de 8 500 citoyens additionnels.

Trois des neuf municipalités sont membres de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM), soit les plus peuplées : la cité régionale de Lachute, la ville de Brownsburg-Chatham ainsi que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil. À elles seules, elles comptent 71 % de la population totale de la MRC et regroupent près de 65 % des industries, commerces et institutions (ICI) sur le territoire. Les six autres municipalités sont les cantons de Gore, de Harrington et de Wentworth, le village de Grenville ainsi que les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et de Mille-Isles.

Toujours selon le bilan de masse de 2022, 1 182 ICI sont actifs sur le territoire d'Argenteuil, dont la majorité est située à Lachute. L'ensemble des ICI situés dans les villes de Lachute et de Brownsburg-Chatham bénéficie déjà du service de collecte porte-à-porte et de traitement des matières recyclables et organiques, ce qui représente 76% des ICI de la région. Certains ICI ont cependant des besoins qui dépassent les services déjà offerts par leur municipalité et utilisent un service privé pour leur gestion des matières résiduelles. Avec le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides (MRCL) qui s'est déroulé pour une dernière année en 2022, une conseillère en gestion des matières résiduelles a accompagné, dans Argenteuil depuis 2019, les ICI dans l'optimisation de la gestion de leurs matières résiduelles (MR). Le PGMR 2016-2020 vouait une attention spéciale aux ICI qui sont de gros générateurs de MR et souhaitait les accompagner dans une meilleure gestion de leurs matières résiduelles. Cet accompagnement a permis le détournement potentiel de plusieurs dizaines de tonnes de matières organiques et recyclables dans les petits et grands ICI du territoire de la MRC d'Argenteuil.

Concernant le secteur résidentiel, le service n'est pas uniformisé sur le territoire étant donné les réalités géographiques et les particularités propres à chacune des municipalités. Empreintes de villégiatures, de routes escarpées, facilement accessibles ou non, d'un paysage agricole ou du Bouclier canadien bien présent, de noyaux villageois densément peuplés ou non, Argenteuil a un portrait hétérogène au niveau de la gestion des matières résiduelles. L'amélioration des performances reste en soi un défi pour un vaste territoire aux différentes réalités. Néanmoins, mis à part les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et du canton de Harrington, les sept autres offrent un service aux citoyens à 3 voies, mais sous différentes formes dépendamment de l'endroit : porte-à-porte par bac roulant et apport volontaire dans des conteneurs.

Concernant la planification des MR à proprement parler, le PGMR de la MRC d'Argenteuil 2016-2020 est entré en vigueur le 11 novembre 2016. Au niveau des compétences en gestion des matières résiduelles (gouvernance), chacune des municipalités constituantes de la MRC est responsable de la gestion des matières résiduelles d'origine résidentielle sur son territoire. C'est-à-dire qu'elles doivent gérer les appels d'offres pour les contrats de transport, collecte, tri, conditionnement, etc., gérer leur écocentre, faire le suivi des plaintes, les calendriers de collecte, offrir des services spéciaux aux citoyens pour encourager la saine gestion des matières et toutes autres tâches connexes. Toutefois, il a été convenu de partager les responsabilités de la façon suivante : la MRC réalise les études à portée régionale, les demandes de subventions selon les projets ciblés et les communications d'intérêt général, la sensibilisation, tandis que les municipalités locales investissent dans les services aux citoyens. Au printemps 2022, un atelier de réflexion sur la gouvernance des MR a été réalisé à la MRC : *le mode actuel est-il optimal ?*

En fait, selon les données transmises par les municipalités, le coût de gestion des matières résiduelles en 2022 s'élève à 3 934 062 \$, soit plus de 22 500 tonnes de matières toutes filières confondues. Quant à lui, l'enfouissement gruge 55% de la facture. Le bilan 2022 démontre encore une fois l'importance d'investir dans les outils d'information, de sensibilisation et d'éducation ou à repenser à des stratégies plus insistantes pour changer le geste de mettre aux poubelles ce qui ne devrait pas l'être, par exemple via des méthodes incitatives reliées à un système de pollueur-payeur. En somme, un peu plus de 57 % des matières résiduelles produites sur le territoire se retrouvent encore à l'enfouissement bien que la majorité des municipalités locales aient augmenté leur taux de détournement depuis 2013.

Les priorités réalisées en 2022

Vous trouverez ci-dessous les principales actions mises en œuvre dans le cadre du PGMR. À noter qu'avec la révision du PGMR 2023-2030, qui a eu lieu en 2022, les municipalités ont poursuivi la mise en œuvre du PGMR 2016-2020. Voici, par filière, un résumé des éléments travaillés par les municipalités pour l'année 2022.

Bien que non exhaustives, toutes les actions de mise en œuvre sont également mentionnées dans le tableau du bilan PGMR pour l'année 2022, joint au présent rapport annuel.

Filière Matières recyclables

- En 2022, dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides (MRCL), 131 ICI ont été contactés ou recontactés afin d'optimiser la gestion de leurs matières résiduelles (recyclage et compostage). Ce projet a permis de collecter des données sur le secteur ICI et ainsi identifier leurs besoins en services de gestion des matières résiduelles. Un bilan synthèse a été produit et déposé sur le site web de la MRC au début de l'année 2023. Celui-ci présente un portrait des ICI de la MRC d'Argenteuil, ainsi que les constats, besoins et recommandations pour ce secteur.

- Dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, il y a eu à la suite des visites de la conseillère en gestion des matières résiduelles un potentiel de détournement de 52,4 tonnes de matières recyclables, pour un total de 91,69 tonnes de matières recyclables depuis le début du projet en 2019.
- Poursuite d'un partenariat en économie circulaire avec l'entreprise MODIX Plastique Inc. qui récupère certains plastiques provenant de tout type d'industrie, agricole comme manufacturière.
- Le projet plastique orphelin de Synergie Économique Laurentides (SEL) débuté en 2020 se poursuit. Les plastiques d'hivernage de bateaux sont, depuis 2022, inclus dans le projet de plastique orphelin. SEL travaille à la mise sur pied d'un projet de collecte avec les municipalités où l'on retrouve une quantité importante de ce type de plastique et qui ont un intérêt à le recycler, soit Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. La matière récupérée prévoit être envoyée chez MODIX Plastique Inc. Les démarches pour ce projet se poursuivront en 2023.
- Toujours dans le cadre du projet plastique orphelin de SEL, il y a eu des démarches pour trouver un point de dépôt d'AgriRécup afin de collecter certains plastiques agricoles. Toutefois, les recherches n'ont pas été concluantes en 2022. Cette action sera poursuivie en 2023.
- Le projet SynerLab piloté par le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil, visant à incuber des entreprises pour faire de l'économie circulaire, est toujours en développement en 2022.
- Continuité et démarchage du projet de Synercité, un grand projet innovant de valorisation des matières : <http://argenteuileconomique.com>.
- Les services de collecte porte-à-porte pour les matières recyclables pour le secteur résidentiel et les ICI assimilables ont été maintenus sur le territoire de la MRC en 2022.
- En 2022, la ville de Lachute a intégré deux organismes à but non lucratif au service de collecte municipale par conteneurs (chargement avant et arrière) pour la collecte de déchets et de recyclage.
- L'usine de VERROX (de Tricentris) a continué à récupérer le verre et à le valoriser, grâce à la fabrication d'un ajout cimentaire. Certaines municipalités mentionnent utiliser la matière dans le cadre de travaux municipaux, de façon non systématique, puisque cette action est non réglementée à ce jour.

Filière Matières organiques

- Pour toutes les municipalités qui offrent la collecte de matières organiques, elles sont envoyées à la plateforme de compostage de la RIADM (Englobe), située à Lachute, sauf pour Grenville qui envoie ses matières organiques au Centre de compostage Mironor, localisé à Brownsburg-Chatham.
- La Phase 2 du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides s'est déroulée de septembre 2021 à décembre 2022. Cette phase visait principalement les grands générateurs de matières organiques. La sensibilisation auprès des ICI s'est poursuivie à

l'aide de contacts et de visites, ce qui a permis de maintenir les services offerts et améliorer le tri des matières compostables et recyclables.

- Dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, il y a eu à la suite des visites de la conseillère un potentiel de détournement de 99,93 tonnes de matières organiques, pour un total de 184,22 tonnes de matières organiques depuis le début du projet en 2019.
- Ce sont 21 ICI qui ont débuté la collecte de matières organiques en 2022, à la suite d'un accompagnement dans le cadre du projet MRCL, et ce, à Brownsburg-Chatham, Gore, Grenville-sur-la-Rouge, Lachute, Mille-Isles et Saint-André-d'Argenteuil.
- La municipalité du Canton de Gore a optimisé la gestion du tri des matières résiduelles au centre communautaire et y a implanté la collecte de matières organiques.
- Composteurs domestiques obtenus dans le cadre du programme de Recyc-Québec « Aide au compostage domestique et communautaire » (ACDC) : la municipalité de Mille-Isles a distribué à ses citoyens 161 composteurs en 2022.
- Les services de collecte porte-à-porte pour les matières organiques ont été maintenus à Brownsburg-Chatham, Grenville, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil en 2022.
- Les cantons de Gore et de Wentworth et la municipalité de Mille-Isles ont continué d'utiliser les conteneurs d'apport volontaire pour la collecte de leurs matières organiques. On retrouvait, en 2022, sur leur territoire respectif :
 - 8 conteneurs d'apport volontaire à Gore
 - 5 conteneurs d'apport volontaire à Wentworth
 - 6 conteneurs d'apport volontaire à Mille-Isles
- En 2022, Grenville-sur-la-Rouge a débuté la réflexion et la mise en place d'une collecte de matières organiques sur son territoire, soit par porte-à-porte au sud de l'autoroute 50, ainsi que par composteurs domestiques au nord de l'autoroute 50. La collecte devrait débuter en 2023.

Filière CRD, RDD, encombrants et autres

- On retrouve plusieurs écocentres sur le territoire de la MRC d'Argenteuil qui sont accessibles à l'année et qui acceptent les CRD, les encombrants, les RDD ainsi que d'autres types de matières recyclables.
- La municipalité du Canton de Gore a continué de prendre en charge le dôme d'échanges situé à l'écocentre Les Bons Voisins, pour leur municipalité, ainsi que celles de Mille-Isles et de Wentworth. Le dôme permet de récupérer des objets tels que des meubles, des vêtements, de la vaisselle, etc.
- La municipalité du canton de Wentworth a organisé ses deux collectes spéciales annuelles en 2022, sur rendez-vous, pour les matières allant à l'écocentre.

- Dans le cadre des activités de révision du PGMR, les écocentres et centres de tri de CRD du territoire ont été visités afin de collecter des informations sur leur fonctionnement, les matières acceptées et les tonnages générés.

Filière Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)

- La campagne de sensibilisation « 3-2-1-0 LA FORCE DU NOMBRE » s’est poursuivie :
 - Mise à jour du site internet 3-2-1-0 : calendriers de collectes, mise à jour d’information sur le tri des matières recyclables et compostables, mise à jour des matières acceptées dans les écocentres et centre de tri du territoire.
 - Distribution de sacs à fruits et légumes réutilisables à l’image de la campagne de sensibilisation du 3210! de la MRC d’Argenteuil, au IGA à Lachute, dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets 2022.
 - Rédaction et publication d’une nouvelle sur le site 3210.com concernant le ménage de printemps et le bon tri des matières soit, « Comment faire un ménage écoresponsable? ».
 - Conférence virtuelle offerte par la MRC à tous les citoyens dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets « J’adopte un mode de vie écoresponsable », livrée par l’organisme Jour de la Terre le 19 avril 2022.
 - Réponses aux citoyen.e.s et ICI à partir de la boîte courriel du 3210.com
- Lors des séances du conseil de la MRC d’Argenteuil tenues en 2022, il y a eu des informations livrées relatives au PGMR (portail GMR, redevances, projet MRCL, Carbone Scol’ERE, etc.)
- Le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides en lui-même avait comme but premier d’informer, sensibiliser et éduquer les ICI de la MRC d’Argenteuil, sur une bonne gestion des matières compostables et recyclables. De cette sensibilisation ont découlé des actions et un détournement potentiel de matières résiduelles de l’enfouissement.
- Publications sur le Facebook de la MRC chaque mois mettant en vedette un ICI *Fier Participant* du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides. Cette mention est remise aux ICI exemplaires ou à ceux qui se sont améliorés grandement durant le projet.
- Publication d’un texte informatif dans l’infolettre de la MRC d’Argenteuil, *le 9*, soit « 13 trucs pour un Noël écoresponsable ».
- Adhésion au projet Carbone Scol’ERE pour l’année scolaire 2022-2023, qui a donné dans 8 classes d’écoles primaires, 40 ateliers pédagogiques axés sur des sujets comme la réduction des GES et le détournement des matières résiduelles, financés par la MRC et des partenaires GMR locaux.
- Poursuite du recyclage des masques à usage unique dans les bâtiments de la MRC d’Argenteuil.
- Au printemps 2022, une tournée des bâtiments municipaux s’est amorcée dans les municipalités intéressées, soit Lachute, Grenville, Mille-Isles et Gore. Cette tournée, entreprise dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, avait pour but d’évaluer les pratiques en gestion des matières résiduelles dans les différents bâtiments municipaux sur le territoire de la MRC d’Argenteuil. À la suite de cette tournée,

certaines municipalités ont reçu la mention *Fier Participant du projet MRCL* en lien avec leurs bonnes pratiques. De plus, plusieurs d'entre elles ont appliqué les recommandations émises par la conseillère du projet afin d'améliorer davantage leur GMR.

- De plus, toutes les municipalités ont informé, sensibilisé et éduqué (ISÉ), leurs citoyens et citoyennes, que ce soit à l'aide du journal local, de publication internet et/ou d'évènements de sensibilisation, par exemple, des journées relatives à l'environnement.

Filière Structure, gouvernance et suivi

- Bonification du portail GMR, en collaboration avec la firme Cycle environnement. Ajout de certaines sections et paramètres pour faciliter son utilisation.
- Une réflexion a été entamée en 2022 concernant la compétence en gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Au mois de mars 2022, la firme Cycle environnement a présenté, au conseil de la MRC et ainsi qu'aux directeurs généraux des municipalités, un atelier ayant comme sujet la compétence d'une MRC en GMR, appuyé par différents exemples de MRC qui détiennent une compétence partielle ou totale. Lors de cet événement, la MRC des Pays-d'en-Haut, qui détient la compétence en GMR, a décrit sa situation.
- Dans le cadre de la révision du PGMR, un nouveau comité a été approuvé par le conseil des maires de la MRC d'Argenteuil, le 9 février 2022. Trois rencontres ont été tenues au cours de l'année 2022, dans le cadre des activités entourant la révision du PGMR, soit le 10 mai, le 19 juillet et le 31 août 2022.
- Certaines mesures ont été reprises du PGMR 2016-2020, dans le cadre de la révision du PGMR 2023-2030, qui a eu lieu majoritairement en 2022, afin de poursuivre la mise en œuvre de celles-ci, par exemple :
 - Stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et organiques chez les villégiateurs et les touristes.
 - Bonifier et promouvoir le réseau de distribution pour les matières réutilisables.
 - Appuyer le réseau de récupération et redistribution des denrées périssables.
 - Assurer que les boues municipales provenant des installations de traitements des eaux usées soient recyclées.
 - Évaluer la pertinence d'instaurer des mesures écofiscales basées sur le principe de pollueur-payeur.



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. Avec vous.

JUIN 2023
Katherine Montminy
Conseillère en gestion des matières résiduelles
Service de l'Environnement

1- Matières recyclables

 1.1 Consulter les ICI afin d'identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leurs performances, puis mettre en place les services prioritaires

Identifier les services prioritaires à mettre en place	MRC	2016	En cours	En 2022, dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, 131 ICI ont été contactés ou recontactés afin d'optimiser la gestion de leurs matières résiduelles (recyclage et compostage). Ce projet a permis de collecter des données sur le secteur ICI et ainsi identifier leurs besoins en services de gestion des matières résiduelles. Un bilan synthèse a été produit, puis déposé sur le site web de la MRC, au début de l'année 2023. Celui-ci présente un portrait des ICI de la MRC d'Argenteuil, ainsi que les constats, besoins et recommandations pour ce secteur.
Maintenir les services offerts	MRC	2018-2020	En cours	La Phase 2 du projet MRCL s'est déroulée de septembre 2021 à décembre 2022 et visait principalement les grands générateurs de matières organiques. La sensibilisation auprès des ICI s'est poursuivie à l'aide de contacts et de visites, ce qui a permis de maintenir les services offerts, d'améliorer le tri des matières compostables et du même coup poursuivre l'ISÉ concernant les matières recyclables.
Mettre en place les services prioritaires	Municipalités Compagnies privées	2017	En cours	<p>Dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, il y a eu à la suite des visites de la conseillère, sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, un potentiel de détournement 52,4 tonnes de matières recyclables, pour un total de 91,69 tonnes de matières recyclables depuis le début du projet en 2019.</p> <p>La Ville de Lachute a intégré l'entreprise Recypro à la collecte municipale par conteneurs à chargement avant pour les déchets et le recyclage. De plus, Lachute a aussi intégré le Centre d'Entraide d'Argenteuil à la collecte municipale par conteneurs à chargement arrière pour les déchets et le recyclage.</p> <p>La municipalité du Canton de Gore a optimisé la gestion du tri des matières résiduelles au centre communautaire et y a implanté la collecte de matière organique. Considérant la quantité de résidus organiques pouvant être générés par différentes activités se déroulant au centre communautaire, la municipalité trouvait pertinent de débiter le compostage dans cet espace.</p> <p>Le Village de Grenville a appliqué les recommandations émises dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides pour le secteur ICI.</p>

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	Organiser un forum de consultation des ICI	MRC	2016	En cours - remplacée en 2021	Poursuite de la mesure remplacée en 2021, soit une action concrète sur le terrain qui consistait à établir un partenariat avec Synergie Économique Laurentides dans le but de colliger de l'information sur les ICI et identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leur performance. La conseillère en gestion des matières résiduelles offre un service personnalisé d'accompagnement auprès des ICI dans le but d'optimiser leur GMR. Des bilans ont été produits pour la phase 1 et 2 du projet MRCL sur les constats et besoins et certaines recommandations ont été émises en lien avec la mise en place des services prioritaires, par exemple : service municipal par conteneurs pour les ICI ou des collectes de matières résiduelles plus fréquentes (recyclage/compostage). Enfin, cette mesure sera revue dans le prochain PGMR afin d'améliorer la performance du secteur ICI.
1.2 Soutenir l'implantation sur le territoire d'entreprises de valorisation des matières récupérées, notamment le verre					
	Bonifier le plan d'action		2018-2020	En cours	Le projet SynerLab piloté par le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil, visant à incuber des entreprises pour faire de l'économie circulaire, est toujours en développement en 2022.
	Développer un partenariat avec les générateurs visés	MRC	2016	En cours	Poursuite d'un partenariat en économie circulaire avec l'entreprise MODIX Plastique Inc. qui récupère certains plastiques provenant de tout type d'industrie, agricole comme manufacturière. Le projet de plastique orphelin de Synergie Économique Laurentides (SEL), débuté en 2020 se poursuit. Les plastiques d'hivernage de bateaux sont, depuis 2022, inclus dans le projet de plastique orphelin. SEL travaille à la mise sur pied d'un projet de collecte avec les municipalités où l'on retrouve une quantité importante de ce type de plastique et qui ont un intérêt à le recycler, soit avec Lachute, Brownsburg-Chatham et Saint-André-d'Argenteuil. La matière récupérée prévoit être envoyée chez MODIX Plastique Inc. Les démarches pour ce projet se poursuivront en 2023. Toujours dans le cadre du projet de plastique piloté par SEL, il y a eu des recherches pour trouver un point de dépôt d'Agri Récup pour les plastiques agricoles, toutefois, les recherches n'ont pas été concluantes en 2022. Cette action se poursuit en 2023.
	Mettre en œuvre le plan d'action	MRC et ville de Lachute	2017	En cours	Poursuite du développement du parc d'affaire Synercité en 2022 (http://argenteuileconomique.com). La conseillère en environnement du territoire a consolidé ses liens avec les responsables du parc d'affaires afin d'être informée des éléments pertinents en lien avec le présent PGMR.
	Mettre en œuvre le plan d'action bonifié		2018-2020	Non débutée	
	Mettre en œuvre le plan d'action et la reddition de compte		2018	Non débutée	
1.3 Inclure une obligation d'utilisation du verre recyclé dans les travaux municipaux concernant le béton					
	Adapter l'exemple de clause de Tricentris	Municipalités	2016	En cours	L'utilisation du verre recyclé dans le béton lors des travaux municipaux est toujours présente dans certaines municipalités.

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	Ajouter l'obligation à tous les contrats de travaux municipaux nécessitant l'utilisation de béton	Municipalités	2016	En cours	Action non réglementée, toutefois, l'obligation d'utilisation du verre recyclé dans les travaux municipaux concernant le béton est toujours en vigueur dans certaines municipalités.
	Maintenir l'obligation	Municipalités	2017-2020	En cours	
	1.4 Offrir l'accès à un bac de récupération aux écocentres ou aux garages municipaux pour y permettre l'apport volontaire de matières recyclables				
	Maintenir l'accès aux bacs	Municipalités	2018-2020	En cours	On retrouve plusieurs écocentres sur le territoire de la MRC d'Argenteuil accessibles à l'année. Les matières recyclables sont acceptées dans tous les écocentres du territoire.
	Offrir l'accès à un bac de recyclage dans les lieux de dépôts municipaux (8 conteneurs)	Municipalités	2017	Terminée	
	1.5 Stimuler la performance de la collecte sélective auprès des secteurs villégiature, saisonnier et touristique				
	Évaluer la performance de la collecte sélective des populations saisonnières et touristiques	MRC	2016	Non débutée	Une mesure a été ajoutée, dans le cadre de la révision du PGMR 2023-2030, soit la mesure 2.2 stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et organiques chez les villégiateurs et les touristes.
	Évaluer la performance du système par apport volontaire de Harrington	Municipalités	2016	En cours	
	Identifier les scénarios de gestion des matières recyclables dans Harrington pour augmenter significativement la performance	Municipalités	2016	Terminée	
	Planter la collecte porte-à-porte ou autre système de collecte dont la performance est équivalente et maintenir les services	Municipalités	2017-2020	En cours	Pour les municipalités où l'on retrouve des secteurs de villégiature, saisonnier et touristique, il y a un maintien des services de collecte et/ou d'apport volontaire pour les différentes matières résiduelles.
	Maintenir les actions mises en place	Municipalités	2017-2020	En cours	
	Mettre en place des actions permettant l'amélioration de la performance chez les populations saisonnières et touristiques	Municipalités	2017	En cours	
	1.6 Planter des équipements de récupération de matières recyclables dans les bâtiments municipaux et les aires publiques				
	Achat et installation des nouveaux équipements (ex.: 60)	Municipalités et MRC	2017	Terminée	
	Effectuer des demandes de subventions à la Table pour la récupération hors foyer	MRC	2016	Terminée	
	Entretenir les équipements	Municipalités et MRC	2018-2020	Ponctuel-en cours	Les employés municipaux effectuent l'entretien lorsque nécessaire.
	Évaluer les besoins en équipements pour chaque municipalité	MRC	2016	Terminée	Une relance aux municipalités pour un achat groupé d'îlots de tri 3 voies a été faite à l'été 2022. Toutefois, la demande n'étant pas assez forte pour obtenir une subvention, le projet a été abandonné.

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
1.7 Favoriser l'implantation d'un programme de récupération des plastiques agricoles					
	Planter et maintenir le programme, si Synergie économique Laurentides (SEL) va de l'avant au niveau régional	Synergie Laurentides	2017-2020	En cours	À l'été 2022, des démarches ont été entreprises par SEL en collaboration avec AgriRécup auprès d'écocentres et un centre de tri afin d'accueillir un point de dépôt pour les plastiques agricoles.
	Se porter volontaire pour participer au projet-pilote de Tricentris	MRC	2016	En cours	Depuis 2021, le partenariat avec AgriRécup (remplaçant Tricentris dans la mesure 1.7) se poursuit. Des recherches ont été entreprises pour un point de collectes pour le plastique agricole dans la MRC. Aucun point n'a été établi en 2022, donc le partenariat se poursuivra en 2023.
2- Matières organiques					
2.1 Favoriser le compostage domestique, l'herbicyclage et le feuillicyclage et effectuer un suivi serré de la participation citoyenne					
	Effectuer un suivi de la participation citoyenne	MRC	2017	Terminée	
	Effectuer une demande de subvention au programme Aide aux composteurs domestiques et communautaires (ACDC)	Municipalités	2016	En cours	La municipalité de Mille-Isles a fait la demande de subvention en 2017 et a complété, durant l'été 2022, la distribution de composteurs domestiques à ses citoyens.
	Former des «maîtres-composteurs» bénévoles	MRC	2016-2018	Reportée	
	Offrir des formations au compostage domestique	MRC	2016-2020	Reportée	
	Subventionner l'achat de compostières domestiques	Municipalités et MRC	2016-2020	En cours	Dans la municipalité de Mille-Isles, 161 composteurs domestiques ont été mis en place en 2022, pour un total de 955 depuis 2017.
	Subventionner l'achat de lames déchiqueteuses	Municipalités et MRC	2016-2020	Reportée	Le Village de Grenville a fait la publication d'un article dans son dépliant annuel afin de promouvoir l'herbicyclage et l'achat de lames déchiqueteuses.
2.2 Offrir une option de récupération des matières organiques à l'ensemble du territoire de planification					
	Évaluer le meilleur système de récupération des matières organiques pour chaque municipalité	MRC	2016	Terminée	
	Planter les services nécessaires	Municipalités	2017	En cours	La municipalité du Canton de Gore a implanté la collecte de matières organiques au Centre communautaire en 2022. Début de la mise en place d'une collecte de matières organiques sur le territoire de Grenville-sur-la-Rouge, par porte-à-porte, au sud de l'autoroute 50 ainsi qu'avec des composteurs domestiques pour le nord de l'autoroute 50. La collecte devrait débiter à l'automne 2023.
	Maintenir les services implantés	Municipalités	2018-2020	En cours	Toutes les municipalités ayant une collecte de matières organiques maintiennent les services implantés : Par porte-à-porte : Brownsburg-Chatham, Grenville, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. Par conteneurs d'apport volontaire : Gore, Mille-Isles et Wentworth Certaines municipalités ont aussi offert des composteurs domestiques à leurs résidents dans les dernières années, soit, Gore, Harrington, Mille-Isles et Wentworth.

☐ 2.3 Consulter les ICI afin d'identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leurs performances, puis mettre en place les services prioritaires

Identifier les services prioritaires à mettre en place	MRC	2016	En cours	La Phase 2 du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides visant à détourner le maximum de matières organiques des sites d'enfouissement a aussi permis de récolter des informations sur les collectes dans les industries, commerces et institutions et de les concerter, afin de mieux connaître leurs besoins en termes de services. De plus, dans le cadre de ce projet, il y a eu à la suite des visites de la conseillère un potentiel de détournement de 99,93 tonnes de matières organiques en 2022 et de 184,22 tonnes de matières organiques depuis le début du projet en 2019.
Maintenir les services offerts	MRC	2018-2020	En cours	Poursuite du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides - Lors de la Phase 2 du projet MRCL, plusieurs ICI ont été sensibilisés et ont optimisé la gestion de leurs matières résiduelles en implantant la collecte de compostage et en améliorant le tri du recyclage. 21 ICI ont débuté la collecte de matières organiques en 2022 à la suite d'un accompagnement dans le cadre du projet MRCL, et ce, à Brownsburg-Chatham, Gore, Grenville-sur-la-Rouge, Lachute, Mille-Isles et Saint-André-d'Argenteuil.
Mettre en place les services prioritaires	Municipalités	2017	En cours	Les démarches du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides permettent d'évaluer les équipements nécessaires pour débiter ou améliorer la collecte ainsi que de bien sensibiliser les ICI, lors de l'implantation d'une nouvelle collecte, par exemple la collecte de matières organiques. Plusieurs municipalités travaillent à mettre en œuvre les recommandations émises dans le cadre du projet, afin d'offrir une meilleure desserte pour les ICI.
Organiser un forum de consultation des ICI	MRC	2016	Non débutée	Action non débutée - Les midis industriels représentent une action pouvant être reliée à la consultation des ICI. De plus, la conseillère du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides sonde les ICI lors des visites ou des contacts porte-à-porte sur leurs besoins en équipements et en services.

☐ 2.4 S'assurer que l'ensemble des matières organiques récupérées soit recyclé et prioriser le recyclage dans les installations présentes sur le territoire

Effectuer une étude sur la possibilité de doter la MRC d'Argenteuil d'une option de traitement régional de la matière organique	MRC	2019	Terminée	Depuis plusieurs années, la plate-forme de compostage d'Englobe opère sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, à Lachute, et traite la matière organique générée par plus de 50% des municipalités du territoire (municipalités membres et non-membres de la RIADM). Une municipalité envoie ses matières organiques au Centre de compostage Mironor, une entreprise qui valorise également la matière organique.
Inclure une obligation de recyclage de la matière organique dans les contrats de collecte et de transport si le traitement de la matière y est inclus	Municipalités	2016	Terminée	À la ville de Lachute, le contrat en vigueur de 2021 à 2024 comprend l'obligation de transmettre les matières organiques collectées au site de compostage Englobe à Lachute. Des pénalités s'applique en cas de défaut à cette clause contractuelle.

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	Maintenir les obligations	Municipalités	2017-2020	En cours	Pour toutes les municipalités qui offrent la collecte de matières organiques, elles sont envoyées à la plateforme de compostage de la RIADM (Englobe), située à Lachute, sauf Grenville qui envoie ses matières au Centre de compostage Mironor, localisé à Brownsburg-Chatham.
	Obliger l'obtention d'une preuve de recyclage lors de la négociation des contrats de traitement	Municipalités	2016	Terminée	
	Poursuivre les discussions avec les exploitants de la plateforme	RIADM	2016	Terminée	
	Traiter la matière organique récupérée dans les municipalités membres de la RIADM	Municipalités	2016	Terminée	
☐ 2.5 Encourager et soutenir la municipalisation de la vidange des fosses septiques sur l'ensemble du territoire de planification et s'assurer que les boues vidangées soient valorisées					
	Acquérir les connaissances nécessaires et procéder aux appels d'offres de vidange	Municipalités	2017	En cours	Pour le Village de Grenville, seulement 18 résidences ont des fosses septiques. Le suivi est effectué par la municipalité, selon la loi. La municipalité du Canton de Wentworth est satisfaite du programme en place (preuve de vidange septique), respect du Q2 r22 depuis 1998.
	Adopter la réglementation nécessaire	Municipalités	2017	En cours	
	Évaluer le partage optimal des responsabilités	MRC	2017	En cours	Poursuite du soutien, lorsque demandé.
	Maintenir le service		2019-2020	En cours	
☐ 2.6 Améliorer le réseau de distribution pour les matières périssables (aliments) et en faire la promotion en s'intégrant aux démarches de la Table en sécurité alimentaire d'Argenteuil					
	Évaluer l'état du réseau de distribution existant	MRC	2018	En cours	Une mesure a été ajoutée, lors de la révision du PGMR 2023-2030, soit la mesure 2.6 Appuyer le réseau de récupération et redistribution des denrées périssables. Participation à la table du Réseau alimentaire pour le développement inclusif et solidaire d'Argenteuil à partir de 2023.
	Identifier des pistes de bonification	MRC	2018	En cours	Une mesure a été ajoutée, lors de la révision du PGMR 2023-2030, soit la mesure 2.6 Appuyer le réseau de récupération et redistribution des denrées périssables. Participation à la table du Réseau alimentaire pour le développement inclusif et solidaire d'Argenteuil à partir de 2023.
	Mettre en place les pistes de bonification et promouvoir le réseau	Organismes	2019	En cours	La phase 2 du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides porté par Synergie Économique Laurentides visait à détourner le maximum de matières organiques des sites d'enfouissement, et ce, par le compostage ou la redistribution de denrées invendues. Dans le cadre de la sensibilisation faite auprès des ICI concernées, la redistribution de denrées a été abordée.
☐ 2.7 S'assurer que les boues municipales provenant des installations de traitement des eaux usées soient recyclées					
	Inclure une obligation de valorisation des boues municipales pour les étangs aérés	Municipalités	2016	Terminée	Le Village de Grenville prévoit intégrer une obligation de valoriser les boues municipales lors de la prochaine vidange.

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	Maintenir et appliquer l'obligation	Municipalités	2017-2020	En cours	
	2.8 Planter des équipements de récupération de matières organiques dans les bâtiments municipaux et publics, ainsi que lors d'événements municipaux				
	Effectuer des demandes de subventions à la Table pour la récupération hors foyer (îlots multimatières seulement)	MRC	2016	Terminée	
	Évaluer les besoins en équipements pour chaque municipalité	MRC	2016	Terminée	
	Installer les nouveaux équipements et les entretenir	MRC	2017	Terminée	
	2.9 Évaluer la possibilité de mieux encadrer l'épandage de MRF de façon réglementaire				
	Évaluer la possibilité d'encadrer l'épandage	MRC	2019	Non débutée	
	3- Résidus de CRD, RDD, encombrants et autres				
	3.1 Obliger à démontrer que les résidus CRD résidentiels et du secteur du bâtiment sont envoyés dans un centre de tri				
	Inclure cette nouvelle obligation aux permis de construction et de rénovation	Municipalités	2017	En cours	
	Informers les citoyens et les entreprises du secteur du bâtiment	Municipalités	2017	En cours	Certaines municipalités informers les citoyens ou les entreprises, lors de l'émission de permis, sur les bonnes pratiques afin de se départir de résidus CRD.
	Maintenir l'obligation	Municipalités	2018-2020	En cours	
	3.2 Envoyer systématiquement les résidus CRD des travaux municipaux à un centre de tri				
	Établir des ententes et/ou signer des contrats avec les centres de tri ou les écocentres	Municipalités	2016	Terminée	Pour la Ville de Lachute, les résidus CRD des travaux effectués par les équipes municipales sont envoyés à divers centres de tri de la région de manière systématique.
	Informers le personnel municipal	Municipalités	2016	En cours	
	Maintenir les ententes	Municipalités	2017-2020	En cours	
	3.3 S'assurer que l'ensemble des citoyens du territoire ait accès à un point de dépôt de CRD et de RDD				
	Aménagement de nouveaux services et infrastructures	MRC	2019	Terminée	
	Identifier quelles ententes ou infrastructures supplémentaires sont nécessaires	MRC	2018	Terminée	
	Maintenir l'accès aux nouveaux services	Municipalités	2019-2020	En cours	Les citoyens ont accès, tout au long de l'année, à des points de dépôt de CRD et RDD situés dans les écocentres et certains centres de tri sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. De plus, certaines municipalités informent leurs citoyens régulièrement à cet effet. En plus de l'accès à l'écocentre Les Bons Voisins pour leurs citoyens, la municipalité du Canton de Wentworth a organisé, en 2022, ses deux collectes spéciales annuelles (sur rendez-vous), pour les matières allant à l'écocentre, par exemple les résidus de CRD.

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	3.4 S'assurer que les matériaux recyclables et réutilisables recueillis dans les écocentres soient détournés de l'élimination				
	Effectuer les ententes nécessaires pour s'assurer de mettre en valeur les matières de toutes les filières.	Municipalités	2017	En cours	
	Évaluer le mode de gestion de chaque filière de matière récupérée aux écocentres	Municipalités	2016	En cours	À Wentworth, quelques rencontres d'un comité qui étudie la mise en place d'une réglementation CRD ont eu lieu. Dans ce comité, le mode de gestion de chaque filière de matière récupérée est étudié, afin de les valoriser le mieux possible.
	Identifier les filières qui ont un faible taux de détournement.	Municipalités	2016	En cours	
	Maintenir la mise en valeur des matières	Municipalités	2018-2020	En cours	
	3.5 Bonifier et promouvoir le réseau de redistribution pour les matières réutilisables (meubles, vêtements, etc.)				
	Consulter les divers organismes de redistribution des matières réutilisables (incluant les écocentres) œuvrant sur le territoire pour identifier les meilleures méthodes de bonification du réseau en place	MRC	2018	Reportée	Une mesure a été ajoutée lors de la révision du PGMR 2023-2030, soit la mesure 2.5. Bonifier et promouvoir le réseau de distribution pour les matières réutilisables.
	Maintenir ou instaurer des collectes spéciales pour le réemploi des encombrants sur tout le territoire	Organismes et municipalités	2019	Non débutée	L'action d'instaurer des collectes spéciales n'est pas débutée. Toutefois, des démarches de collaboration ont été effectuées entre les organismes et les municipalités afin de favoriser le réemploi, que ce soit en recommandant aux citoyens certains organismes ou en réfléchissant à de nouveaux partenariats pour bien gérer les matières réutilisables, comme les meubles et les vêtements.
	Mettre en place les méthodes identifiées en fonction des limites budgétaires	Organismes	2019	Non débutée	
	Promouvoir les réseaux de redistribution des matières réutilisables	MRC	2019-2020	Reportée	La municipalité du Canton de Gore a continué de prendre en charge le dôme d'échanges situé à l'écocentre Les Bons Voisins pour sa municipalité, ainsi que pour celles de Mille-Isles et du Canton de Wentworth. Ce sont des bénévoles qui s'occupent de cet espace de réemploi. Le dôme permet de récupérer des objets tels que des meubles, des vêtements, de la vaisselle, etc. De plus, une mesure a été ajoutée, lors de la révision du PGMR 2023-2030, soit la mesure 2.5. Bonifier et promouvoir le réseau de distribution pour les matières réutilisables. Donc, cette action sera poursuivie en 2023.
	3.6 Évaluer la possibilité d'organiser des collectes ponctuelles de RDD et de TIC et les mettre en place si possible				
	Évaluer la possibilité d'organiser ce type de collecte	Municipalités	2019	Terminée	
	Maintenir le service de collectes	Municipalités	2020	En cours	
	Mettre en place ces collectes, si approprié	Municipalités	2019	Terminée	
	4- Information, sensibilisation et éducation				
	4.1 Évaluer les meilleures méthodes pour informer et sensibiliser les populations saisonnières et touristiques, puis les mettre en pratique				

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	Appliquer ces méthodes lors de la campagne prévue à la mesure 4.2	MRC	2016	Reportée	Une mesure a été ajoutée lors de la révision du PGMR 2023-2030, soit la mesure 2.2 stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et organiques chez les villégiateurs et les touristes.
	Conduire une étude sur les meilleures méthodes d'ISÉ pour les populations saisonnières et touristiques	MRC	2016	Non débutée	Une mesure a été ajoutée lors de la révision du PGMR 2023-2030, soit la mesure 2.2 stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et organiques chez les villégiateurs et les touristes.
	4.2 Effectuer une campagne de sensibilisation continue à l'échelle de la MRC pour favoriser une bonne gestion des matières résiduelles				
	Élaborer un plan de communication GMR 2016-2020 à l'échelle de la MRC	MRC	2016	Terminée	
	Mettre en œuvre la campagne de sensibilisation	MRC	2016	Terminée	

Poursuivre la campagne de sensibilisation

MRC

2017-2020

En cours

La campagne de sensibilisation « 3-2-1-0 LA FORCE DU NOMBRE » s'est poursuivie :

Mise à jour du site internet 3-2-1-0 : calendriers de collectes, information sur le tri des matières recyclables et compostables, matières acceptées dans les écocentres et centre de tri du territoire.

Distribution de sacs à fruits et légumes réutilisables à l'image de la campagne de sensibilisation du 3-2-1-0 de la MRC d'Argenteuil, au IGA à Lachute, dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets 2022.

Rédaction et publication d'une nouvelle sur le site 3210.com concernant le ménage de printemps et le bon tri des matières soit, « Comment faire un ménage écoresponsable? ».

Conférence virtuelle offerte par la MRC à tous les citoyens dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets « J'adopte un mode de vie écoresponsable », livrée par l'organisme Jour de la Terre le 19 avril 2022.

Réponses aux citoyen.e.s et ICI à partir de la boîte courriel du 3210.com

Plusieurs municipalités sensibilisent leurs citoyens et citoyennes sur la gestion des matières résiduelles lors de journées de l'environnement qui se déroulent au printemps ou durant la saison estivale.

Le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides avait comme but premier d'informer, sensibiliser et éduquer les ICI de la MRC d'Argenteuil sur une bonne gestion des matières compostables et recyclables. De cette sensibilisation ont découlé des actions et un détournement potentiel de matières résiduelles de l'enfouissement.

Publications sur le Facebook de la MRC chaque mois mettant en vedette un ICI Fier Participant du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides. Cette mention est remise aux ICI exemplaires ou à ceux qui se sont améliorés grandement durant le projet.

Publication d'un texte informatif dans l'infolettre de la MRC d'Argenteuil, le 9, « 13 trucs pour un Noël écoresponsable ».

Adhésion au projet Carbone Scol'ERE pour l'année scolaire 2022-2023, qui a donné dans 8 classes d'écoles primaires 40 ateliers pédagogiques axés sur des sujets concernant la réduction des GES et le détournement des matières résiduelles, financés par la MRC et des partenaires GMR locaux.

Poursuite du recyclage des masques à usage unique dans les bâtiments de la MRC d'Argenteuil.

4.3 Organiser des séances d'information à l'intention des élus et employés municipaux

Organiser une séance d'information pour les élus et les employés municipaux

MRC

2016-2020

En cours

À travers les séances du conseil des maires de la MRC et les rencontres des directeurs généraux et directrices générales, des informations relatives au PGMR ont été livrées (présentation de certains livrables du PGMR, explications sur les redevances liées à l'élimination, le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, Carbone Scol'ERE, etc.)

4.4 Tenir minimalement un évènement annuel permettant des échanges entre les ICI, le secteur CRD et le secteur municipal pour favoriser le maillage professionnel

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	Organiser un évènement de maillage des ICI et du secteur CRD	MRC	2017	En cours	Aucun évènement de maillage n'a eu lieu en 2022. Toutefois des visites des écocentres et centres de tri de CRD ont été effectuées pour collecter davantage d'informations sur leur fonctionnement, les matières acceptées et les tonnages générés. Ces visites se sont tenues dans le cadre des activités de révision du PGMR.
4.5 Promouvoir les certifications en gestion des matières résiduelles pour le secteur municipal					
	Promouvoir les certifications en gestion des matières résiduelles dans les municipalités par la MRC	MRC	2018	En cours	Au printemps 2022, une tournée des bâtiments municipaux s'est amorcée dans les municipalités intéressées, soit Lachute, Grenville, Mille-Isles et Gore. Cette tournée, entreprise dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, avait pour but d'évaluer les pratiques en gestion des matières résiduelles dans les différents bâtiments municipaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. À la suite de cette tournée, certaines municipalités ont reçu la mention Fier Participant du projet MRCL, en lien avec leurs bonnes pratiques. De plus, plusieurs municipalités ont appliqué les recommandations émises par la conseillère du projet, pour améliorer davantage la gestion de leurs matières résiduelles.
4.6 Adopter une politique d'écoresponsabilité municipale intégrant les principes des 3RV et promouvoir l'adoption de telles politiques dans les ICI					
	Ajuster le modèle et adopter les politiques dans les municipalités	Municipalités	2019	En cours	La Municipalité de Mille-Isles a adopté en 2013 un Code environnemental qui est toujours en vigueur. Pour la municipalité du Canton de Gore, l'adoption d'une telle politique serait en cours.
	Préparer un modèle de politique écoresponsable (MRC)	MRC	2018	En cours	Dans le cadre de la révision du PGMR 2023-2030, l'objectif régional 3 consiste à fournir un encadrement municipal performant et exemplaire. Cet aspect sera traité en 2023.
	Promouvoir l'adoption de politiques dans les autres ICI	MRC	2020	Non débutée	Une sensibilisation a été faite auprès des industries, commerces et institutions sur la gestion des matières résiduelles, la réduction à la source et/ou l'achat de produits recyclables et compostables, pour remplacer ceux à usage unique, dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides.
4.7 Créer un bottin électronique des récupérateurs et des points de dépôts de matières résiduelles situés sur le territoire ou dans les environs					
	Concevoir le bottin	MRC	2018	Terminée	
	Mettre à jour le bottin 2 fois par année	MRC	2019-2020	En cours	Des informations sur les matières acceptées et refusées dans certains écocentres et centres de tri CRD ont été mises à jour en 2022, sur le site web 3210.com de la MRC d'Argenteuil.
5- Structure, gouvernance et suivi					
5.1 Harmoniser et mettre à jour le cadre réglementaire municipal afin de favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles, puis s'assurer de l'appliquer localement					
	Adopter les changements règlementaires	Municipalités	2018	En cours	Le village de Grenville a un règlement en vigueur obligeant les citoyens à séparer ses matières résiduelles (organiques, recyclables, CRD, RDD, résidus verts, électroniques et pneus) et tout autre résidu ayant un service de collecte porte-à-porte ou par apport volontaire.

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	Créer un modèle de cadre réglementaire harmonisé	MRC	2017	Non débutée	Un atelier, réunissant les maires et les directeurs généraux des municipalités locales de la MRC, a eu lieu le 17 mars 2022 afin d'amorcer une réflexion sur la compétence en gestion des matières résiduelles. La réflexion se poursuivra en 2023. De plus, l'aspect de la gouvernance a été discuté dans le cadre des préconsultations municipales au PGMR, ainsi que lors des rencontres du comité de révision du PGMR.
	Faire appliquer le cadre réglementaire localement	Municipalités	2018-2020	Non débutée	
5.2 Évaluer la pertinence d'instaurer des mesures éco-fiscales basées sur le principe de «pollueur-payeur»					
	Conduire un ou des projets pilotes	MRC	2020	Non débutée	Le PGMR 2023-2030, qui a été révisé en 2022, inclut la mesure 3.3 qui a pour but d'évaluer la pertinence d'instaurer des mesures d'écofiscalité basées sur le principe pollueur-payeur.
	Évaluer l'option d'instaurer des mesures éco-fiscales	MRC	2020	Non débutée	Le PGMR 2023-2030, qui a été révisé en 2022, inclut la mesure 3.3 qui a pour but d'évaluer la pertinence d'instaurer des mesures d'écofiscalité basées sur le principe pollueur-payeur.
5.3 Préparer et publier annuellement un rapport de suivi de PGMR incluant un bilan de masse pour l'ensemble des secteurs du territoire de planification					
	Préparer et publier le rapport de suivi ainsi que le bilan de masse	MRC	2016-2020	En cours	Le rapport de suivi des actions de mise en œuvre du PGMR est réalisé chaque année et mis sur le site Internet de la MRC, dans la section Environnement - Gestion des matières résiduelles. De plus, avec le Portail GMR utilisé depuis 2021, les municipalités doivent entrer les données pour le bilan de masse et la mise en œuvre du PGMR, ce qui facilite l'extraction des données.
5.4 Mettre en place un système de collecte des données pour le secteur résidentiel et évaluer la possibilité d'y inclure les ICI					
	Évaluer la possibilité d'implanter un système couvrant le secteur ICI	MRC	2019	Terminée	
	Maintenir le système de collecte de données	MRC	2018-2020	En cours	Poursuite de l'utilisation du Portail GMR par les municipalités et la MRC. Collecte de données additionnelles sur la situation en gestion des matières résiduelles dans les ICI, avec le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides.
	Optimiser le système en place	MRC	2017	En cours	Les deux systèmes de collectes de données en place (projet MRCL et Portail GMR) sont optimaux pour les données à récolter.
	Planifier un système de collecte de données optimal	MRC	2017	Terminée	Au cours de l'année 2022, deux systèmes de collecte de données étaient utilisés, soit le Portail GMR pour le secteur résidentiel et l'application Fulcrum pour les ICI dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides de Synergie Économique Laurentides. Bonification du portail GMR en 2022, en collaboration avec la firme Cycle environnement. Il y a eu des ajouts et modifications de paramètres et de mode d'affichage, afin de faciliter son utilisation.
5.5 Créer un comité de suivi du PGMR chargé de son application					

Filière ▲	Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsables	Echéancier	Avancement	Commentaires 2022
	Constituer le comité de suivi du PGMR	MRC	2016	Terminée	Dans le cadre de la révision du PGMR, un nouveau comité de travail a été approuvé par le conseil des maires de la MRC d'Argenteuil, le 9 février 2022. Trois rencontres ont été tenues au cours de l'année 2022, dans le cadre des activités entourant la révision du PGMR, le 10 mai, le 19 juillet et le 31 août 2022.
	S'assurer de la mise en œuvre du PGMR	MRC	2016-2020	En cours	Avec le portail des données GMR, la MRC peut assurer un suivi de la mise en œuvre du PGMR. Chaque municipalité doit remplir le formulaire de bilan du PGMR qui comporte les mesures s'adressant aux municipalités, elles peuvent donc y inscrire les actions faites dans le cadre de la mise en œuvre du PGMR.
☐ 5.6 Favoriser les collaborations possibles entre les municipalités et les acteurs du territoire, dont la RIADM					
	Évaluer quels aspects de la gestion des matières résiduelles pourraient bénéficier de collaborations entre les acteurs	MRC	2016-2020	En cours	En 2022, il y a eu des partenariats avec Synergie Économique Laurentides sur plusieurs projets, comme le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides et celui des plastiques orphelins (à bateaux, agricoles et manufacturiers). De plus, la MRC a des échanges réguliers avec des acteurs en GMR sur le territoire, comme la Régie-Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) et Englobe. En terminant, il y a eu aussi la poursuite du projet Carbone Scol'ERE dans les écoles primaires, qui a favorisé des partenariats entre acteurs de la région afin de financer le projet.
☐ 5.8 Réorganiser, par municipalité, les fréquences de collectes et uniformiser la capacité des bacs afin d'optimiser les performances des collectes					
	Effectuer les changements de paramètres progressivement	Municipalités	2018-2020	En cours	
	Évaluer les paramètres optimaux de fréquence et de volume de bac pour optimiser les collectes	MRC	2017	En cours	Chaque municipalité détient la compétence en termes de gestion des matières résiduelles pour la collecte et le transport des matières. Dans le cadre du projet Mission Recyclage Compostage, une réflexion a été entreprise, car les ICI ont des besoins qui diffèrent de ceux du secteur résidentiel. Certains d'entre eux pourraient nécessiter des services ou des équipement adaptés à leur réalité. Des recommandations en ce sens ont paru dans un bilan synthèse du projet MRCL, en début 2023.

